

content, ainsi que nous l'avons vu, une somme de \$7 90; mais les autres travaux sont en général plus coûteux dans une bonne culture; ainsi les labours coûteront environ \$3.15; les frais de récoltes, de transport et de battage pourront être évalués à \$3.25; à cela nous devons ajouter la valeur du transport du fumier dont un tiers est enlevé par la récolte de blé, soit \$1 80. La dépense totale pour un arpent de blé est donc de \$19.20. En regard de cette dépense nous devons placer le produit probable dont la moyenne sera au moins de 20 minots. Le prix de revient de chaque minot de blé est donc de 96 cts. tandis qu'il était de \$1.20 dans la culture routinière; c'est un profit net de 34 cts. par minot. Ce résultat démontre clairement qu'avec une culture soignée l'agriculteur se créerait bientôt une aisance très enviable.

REVUE DE LA SEMAINE

Les nouvelles religieuses qui nous arrivent de l'Europe sont toujours de plus en plus alarmantes. La persécution organisée par les libéraux et les impies contre l'Eglise catholique ne se ralentit pas; elle se poursuit même avec plus d'ardeur que jamais.

La Suisse entre autres vient de mettre la dernière main à son œuvre d'iniquité en votant la révision de la constitution dans le but évident d'anéantir le catholicisme. Voici à ce sujet ce que nous lisons dans *l'Echo de Rome*:

« Les votations ont eu lieu en Suisse le 19 avril. Elles avaient pour objet la nouvelle constitution fédérale que nous avons déjà appréciée et dont le but est d'anéantir le catholicisme. La majorité du peuple s'est prononcée en sa faveur. On évalue en chiffres ronds le nombre des suffrages à 335,000 oui contre 200,000 non. La révision a été repoussée à d'imposantes majorités dans huit cantons et demi, savoir: à Fribourg, à Lucerne, à Uri, à Schwytz, à Unterwald, Zug, Tessin, Valais et demi-canton d'Appenzell (Rhodes Intérieure). Comme le vote s'est principalement fait sur la question religieuse, la Suisse s'est trouvée partagée en deux camps, suivant les cultes. La responsabilité de ce partage dangereux doit s'attribuer, non pas aux catholiques, lesquels se prêtaient volontiers aux plus larges concessions, mais à la majorité protestante et radicale. Car elle les a mis dans l'impossibilité de sanctionner la nouvelle constitution sans compromettre les droits de leur conscience et l'existence même de l'Eglise en Suisse.

« Le canton de Berne procédait le même jour aux élections du grand conseil. Le Jura catholique a réussi à se débarrasser de tous les députés radicaux. Dans le cercle de Porc-truy, que les gouvernements avaient composé de manière à s'y ménager une éternelle majorité, la liste conservatrice l'a emporté à une fort belle majorité. Dans le cercle de Courtemanche, les candidats conservateurs ont triomphé par 1500 voix de majorité; dans le cercle de Delémont, par 400 voix; et par 900 dans celui de Bassecourt. Les Franches-Montagnes ont confirmé l'ancienne députation par 15 voix de majorité. Dans le cercle mixte de Moutier, les quatre communes catholiques ont fourni l'appoint aux candidats conservateurs. Ce résultat fait honneur aux populations du Jura catholique, qui ne se sont pas laissées effrayer par les menaces des radicaux, ni même par l'emprisonnement arbitraire d'un grand nombre d'électeurs. Les catholiques de Zurich ont perdu leur curé, M. l'abbé Reinhard, décédé subitement. Plusieurs villes de France, entre autres Lyon, ont conservé le souvenir de ce bon vieillard, qui recueillait, l'année dernière, des offrandes pour cons-

truire une église à la place de celle que les vieux-catholiques, aidés par le gouvernement protestant de Zurich, lui avaient enlevée. La nouvelle église sera terminée dans quelques mois. Dieu, qui a tant éprouvé son serviteur, ne lui a pas donné la consolation de couronner la construction commencée. Il l'a appelé à lui pour le récompenser de ses bons combats et de son zèle.

« Le 26 avril, Genève avait à voter quatre nouvelles lois constitutionnelles, dont l'une règle le culte des protestants. Elle a pour but de fonder toutes leurs sectes en une seule et de la mettre dans la main de l'Etat. Ceux d'entre eux qui ont encore de la foi veulent, en matière de religion, ne relever que de leur conscience. Mais après avoir contribué par leur vote, l'année dernière, à violenter les consciences catholiques, ils n'ont plus le droit de revendiquer pour eux-mêmes une liberté dont ils les ont privés. Les catholiques avaient une occasion de se venger en votant contre eux avec les partisans du gouvernement central. Mais tels ne sont pas leurs sentiments. Tout en voulant qu'on respecte leur foi, ils savent respecter celle des autres. Aussi ont-ils résolu de s'abstenir dans cette votation.

« Leur conduite a été approuvée par Mgr Mermillod. Dans une lettre qu'il écrivait de Fernex, le 24 avril, il les félicite de cette abstention. Il montre comment elle s'harmonise avec les soixante ans où les catholiques ont eu, dans la république, concilier leur inviolable attachement à l'Eglise avec le respect pour les droits de leurs concitoyens dissidents. En terminant sa lettre, il exprime l'espoir que la lutte actuelle fera briller aux yeux des hommes impartiaux la force invincible et surnaturelle de l'Eglise. Elle prouvera, à tous, dit-il, qu'elle est le grand et sûr abri de la liberté, de la dignité et du patriotisme. L'esprit d'équité, le bon sens genevois, la Providence hâteront cette heure bénie où la pacification religieuse dominera ces lois de colère et ces jours de haine. C'est là mon ardent espoir! C'est là ma consolation dans les tristesses de cet exil arbitraire que je sens chaque jour plus accablant; mais chaque jour aussi l'admirable et vaillante union des prêtres et des catholiques me soutient dans les amertumes présentes, elle me fait espérer l'avenir avec une confiante sérénité.

« Quoique les catholiques se soient abstenus, le parti de l'Etat l'a emporté à une majorité d'environ 300 voix. Les protestants ne sauraient donc s'en prendre qu'à eux-mêmes. Ils peuvent maintenant reconnaître combien parmi eux il reste peu de croyants; et ils voient que si les libéraux ont embrassé le vieux-catholicisme, c'est par haine contre l'Eglise, et qu'ils ne veulent se soumettre à aucune religion positive.

— Il se passe en ce moment au Nouveau-Brunswick des scènes diaboliques que nous nous croyons obligés de faire connaître à tous les catholiques de notre province et à tous les protestants qui ne se laissent pas guider par le fanatisme religieux.

Ce sont les membres du ministère new brunswickois eux-mêmes aidés de leurs plus fanatiques partisans qui osent provoquer ces scènes et s'en faire une arme au moyen de laquelle ils espèrent se maintenir au pouvoir et continuer leur persécution contre nos malheureux co-religionnaires.

La campagne électorale qui se fait actuellement au Nouveau-Brunswick est toute entière contre les catholiques. Tout disparaît pour faire place à la haine et au fanatisme religieux. Les fautes énormes dont le ministère s'est rendu coupable, les injustices qu'il a commises, les dilapidations auxquelles il s'est livré, tout cela disparaît sous un flot de grossiers mensonges et de noires calomnies lancées contre le